

Réf: Dossier 447328

Avis de constitution

SOCIETE « SEMAK GROUP SARL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA 2eme
EXTENSION NORD LOT 714 ILOT 68, Lot 714, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEMAK GROUP SARL »

Objet : VTC (véhicule de transport en commun), Imprimerie, BTP, Distribution, Mobile money. Et plus généralement, toutes opérations ou services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets connexes. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA 2eme
EXTENSION NORD LOT 714 ILOT 68, Lot 714, Ilot 68

Dirigeant(s) M KPANDE SERGE MAGUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10785 du 23/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65277/GTCA/RC/2025 du 23/10/2025

